

COMPTE RENDU SIMPLIFIE de la REUNION DU 16/12/2022

Proposition d'achat d'une sarceuse et d'une désherbeuse – validation de devis

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et leur faciliter le désherbage des rues et du cimetière, Monsieur le Maire a demandé à l'entreprise Jardins Loisirs de la Flèche de venir faire la démonstration d'une sarceuse vendredi 9 décembre dernier.

Pour ce matériel, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Jardins Loisirs pour un montant de 1867,50 euros HT soit 2241,00 euros TTC

Ensuite, la même entreprise a fait la démonstration d'une désherbeuse motorisée pour l'entretien des rues.

Pour ce matériel, Jardins Loisirs a fait un devis de 1298,33 euros HT soit 1558,00 euros TTC avec la fourniture de deux brosses de rechange.

Après délibération, le Conseil Municipal valide les deux devis . La commande sera passée immédiatement et le paiement interviendra sur le budget 2023

Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la loi offre la possibilité pour les collectivités volontaires d'opter pour la nomenclature M57.

Vu l'avis du comptable municipal en date du 12 mai 2022 pour l'application du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

- d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2023 la nomenclature budgétaire et comptable M57.
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération..

Tarifs 2023

Le Conseil Municipal propose de revoir les tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2023 comme suit :

- Salle polyvalente

Associations commune (bas, repas dansants, théâtre) --- 450,00

Vins d'honneurs avec cuisine et vaisselle

Habitant commune -----120,00

habitant hors commune ---160,00

Vin d'honneur sans cuisine

Habitant commune ----- 80,00

Habitant hors commune –120,00

Vin d'honneur sépulture—40,00

Salle avec cuisine

Habitant commune (journée) -----255,00

Habitant commune (week-end) -----380,00

Hab. et asso hors commune (journée) ----- 370,00

Hab. et asso hors commune (week-end) - 550,00

Salle sans cuisine

Habitant commune (journée) ----- 170,00

Habitant commune (week-end) -----255,00

Hab. et asso hors commune journée) ----250,00

Hab. et asso hors commune (week-end) --370,00

Forfait chauffage (hors sépulture)

Vin d'honneur ----- 55,00

Location journée -----110,00

Location week-end --- 145,00

Caution salle -----450,00
Caution ordures ménagères – 150,00
Forfait ménage -----110,00
Location écran ----- 5,00
Caution écran ----400,00

- Tarifs divers

Photocopies personnelles ----- 0,30

- Cantine

Enfant (applicable depuis le 1^{er} septembre 2022) ---- 3,70

Adulte « « « ---- 6,50

Personne extérieure ---- 7,50

- Cimetière

Concession 30 ans ----- 155,00

Case columbarium 15 ans – 490,00

Plaque columbarium ----- 210,00

Renouvellement concession 30 ans ----- 155,00

Renouvellement Case columbarium 15 ans – 155,00

- Droit de place ---- 40,00

- Assainissement

Prime fixe ----- 51,00

Taxe m³ ----- 1,10

Taxe raccordement ----- 970,00

Participation assainissement collectif ---- 530,00

- Bibliothèque

Carte d'abonnement annuel (+ 18 ans) --- 5,00

Carte perdue ---- 2,00

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les tarifs ci-dessus.

Discussion sur les dossiers ORT et PVD de la Communauté de Communes Sud Sarthe

- ORT opération de revitalisation du territoire

La Communauté de Communes souhaite aider financièrement les propriétaires et les bailleurs qui feront des travaux dans les centres bourgs. Les travaux devront être faits par des entreprises.

Une étude est actuellement en cours pour déterminer le nombre de bénéficiaires potentiels sur l'ensemble de la communauté de communes.

L'opération durera 5 ans et le coût annuel pour St Jean de la Motte serait de 3814 euros par an.

- PVD petite ville de demain

La commune n'est pas concernée. Le sujet n'a pas été abordé..